COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Camps de jour : décision et détails à venir au cours de la semaine prochaine

Rivière-du-Loup, le 21 mai 2020 – Le gouvernement du Québec annonçait officiellement ce jeudi qu'il autorisait les municipalités à tenir un camp de jour, à compter du 22 juin. Ce n'est toutefois pas avant quelques jours que la Ville de Rivière-du-Loup sera en mesure de donner plus d'information aux parents.

Ainsi, si l'annonce donne la permission aux villes qui le souhaitent d'aller de l'avant, de nombreux défis demeurent à relever, afin de respecter les différentes mesures de distanciation et autres lignes directrices très récemment transmises. À Rivière-du-Loup, citons notamment un nombre de locaux et d'espaces restreints pour accueillir les jeunes et animateurs, alors que des chantiers sont prévus dans certains bâtiments cet été. Des solutions de rechange pour répondre à ces besoins d'espaces additionnels doivent être trouvées et des discussions ont cours avec des partenaires à cet effet.

Les nouveaux ratios et les diverses procédures qui devront être mises en place soulèvent également des enjeux de forte augmentation de la facture globale pour la Ville et du nombre d'employés nécessaires. Les candidatures spontanées d'adolescents ou adultes qui souhaitent répondre à l'appel du premier ministre à travailler dans les camps de jour sont par conséquent bienvenues! Les CV peuvent être transmis via le formulaire disponible dans la section « Emploi des partenaires » du VilleRDL.ca ou encore acheminés par courriel à marie-anne.caron@villerdl.ca.

La mairesse Sylvie Vignet conclut : « La Ville de Rivière-du-Loup comprend l'impatience des parents à planifier leur été et l'impact de la tenue du camp de jour sur la disponibilité des parents pour travailler. Cependant, la Ville vient elle-même à peine de recevoir les directives gouvernementales lui permettant de définir la suite, ce qu'elle fera cependant dans les meilleurs délais. Assurément toutefois, les parents doivent s'attendre à un camp fort différent de ce qu'ils ont connu auparavant. »

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611